



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**SITUATION DE LA MICROFINANCE
DANS L'UMOA AU 30 JUIN 2024**

NOVEMBRE 2024



La présente fiche fait le point de la situation du secteur de la microfinance dans les pays membres de l'UMOA au titre du deuxième trimestre de l'année 2024. Les informations sur les systèmes financiers décentralisés (SFD) se fondent sur l'analyse de l'évolution des indicateurs évalués à partir de données estimées¹.

A fin juin 2024, le nombre de SFD dans l'UMOA s'établit à 539², après 540 au trimestre précédent. Les institutions de microfinance de l'Union desservent 18.923.770 clients à travers un réseau de 4.921 points de service répartis dans les huit États membres de l'Union. Une année plus tôt, le nombre de bénéficiaires était de 17.772.024 pour 4.544 points de service.

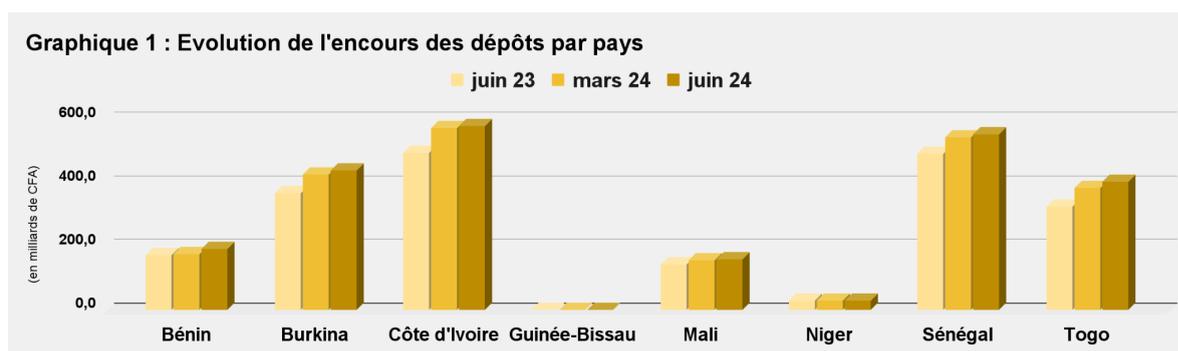
A l'examen des indicateurs d'intermédiation financière, la dynamique de croissance des activités des SFD, en matière d'ouverture de comptes, de collecte de dépôts et d'octroi de crédits à la clientèle, s'est poursuivie au cours du trimestre sous revue.

L'encours des dépôts collectés par les institutions de microfinance s'est accru de 65,7 milliards FCFA (soit +2,8%) par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2.416,7 milliards FCFA. En glissement annuel, il est également noté une augmentation de +10,7%. La hausse trimestrielle des dépôts est observée dans tous les pays de l'Union, à savoir au Sénégal (+17,2 milliards FCFA, +3,1%), au Burkina (+16,8 milliards FCFA, +3,8%), en Côte d'Ivoire (+14,8 milliards FCFA, +2,6%), au Togo (+8,9 milliards FCFA, +2,2%), au Bénin (+4,3 milliards FCFA, +2,2%), au Mali (+3,5 milliards FCFA, +2,2%), au Niger (+224,7 millions FCFA, +0,9%) et en Guinée-Bissau (+3,9 millions FCFA, +20,8%).

L'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 43,8% par les hommes, 21,2% par les femmes et 35,0% par les groupements³. S'agissant de la structure par terme, les dépôts à vue sont prépondérants, avec une part de 55,4%. Les dépôts à terme et les autres dépôts⁴ constituent respectivement 23,5% et 21,1%.

Le montant moyen des dépôts par client est ressorti à 127.710 FCFA à fin juin 2024, en légère hausse de 0,4% par rapport au trimestre précédent. Cette évolution s'explique notamment par une augmentation plus importante de l'encours des dépôts (+2,8%) que celle du nombre des clients (+2,4%) au cours de la période sous revue. Comparé à fin juin 2023 (122.822 FCFA), le montant moyen des dépôts par client a progressé de 4,0%.

A fin juin 2024, l'épargne mobilisée par le secteur de la microfinance de l'UMOA représente 5,4% de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union, après 5,3% au trimestre précédent.



Source : BCEAO

L'encours des crédits octroyés par les SFD de l'Union a augmenté de 43,8 milliards FCFA

¹ Les estimations ont été effectuées à partir des données à fin juin 2024, collectées auprès d'un échantillon de 185 SFD, réalisant plus de 90% des opérations de dépôts et de crédits de la finance décentralisée de l'UMOA. L'échantillon est composé des SFD ayant atteint des encours de dépôts ou de crédits de plus de 300 millions.

² La baisse de l'effectif des SFD de l'UMOA résulte du retrait d'agrément de TAANADI SA au Niger, prononcé par Arrêté ministériel le 12 juin 2024.

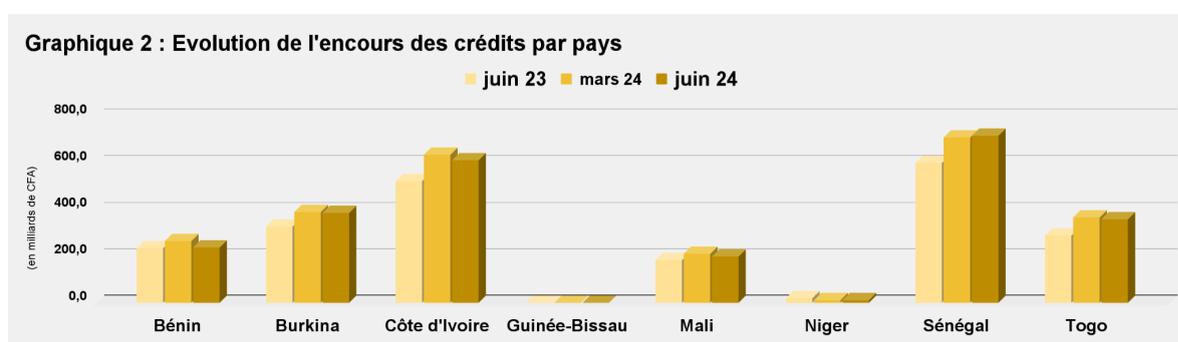
³ Un groupement est un groupe constitué en moyenne de dix (10) membres ou clients, solidairement responsables. Les groupements sont comptés sur une base unitaire dans le cadre de l'estimation du nombre de bénéficiaires des services de microfinance.

⁴ Les autres dépôts se rapportent aux comptes d'épargne à régime spécial, les dépôts de garantie, etc.

(soit +1,7%) par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 2.561,2 milliards FCFA. En glissement annuel, il a enregistré une progression de +14,0%. La hausse trimestrielle des crédits a été observée au Sénégal (+42,1 milliards FCFA, +5,9%), au Togo (+4,2 milliards FCFA, +1,2%), en Côte d'Ivoire (+2,8 milliards FCFA, +0,5%), au Bénin (+910,9 millions FCFA, +0,4%) et au Niger (+350,5 millions FCFA, +3,0%). En revanche, une baisse est notée au Mali (-4,1 milliards FCFA, -2,1%), au Burkina (-2,4 milliards FCFA, -0,6%) et en Guinée-Bissau (-185,0 mille FCFA, -1,2%).

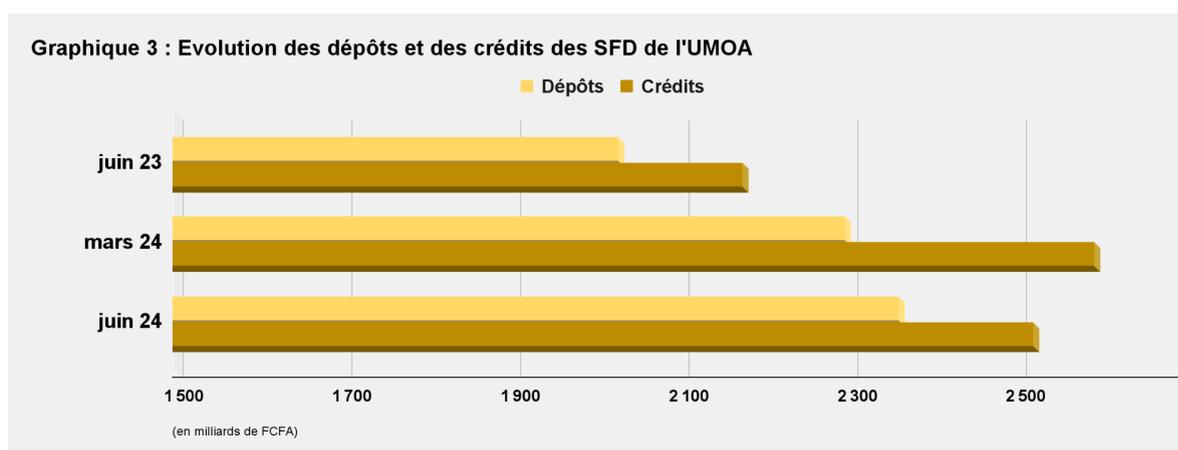
Les crédits accordés par les SFD sont constitués à 49,7% de concours à court terme. Les prêts à moyen et long termes représentent respectivement 30,1% et 20,2% du total de l'encours des crédits à fin juin 2024. La clientèle masculine des institutions de microfinance a bénéficié de 52,3% des crédits, tandis que les femmes et les groupements ont respectivement bénéficié de 19,0% et 28,7% des concours accordés.

Le montant moyen des crédits octroyés par client est ressorti à 135.345 FCFA à fin juin 2024, en légère baisse de 0,6% par rapport au trimestre précédent, en lien avec l'augmentation relativement moins importante des crédits (+1,7%) par rapport à celle du nombre des clients (+2,4%). Toutefois, en glissement annuel, un accroissement de 7,1% est noté.



Source : BCEAO

L'encours des crédits octroyés par le secteur de la microfinance au 30 juin 2024 représente 7,2% de celui des établissements de crédit de l'Union, soit le même niveau qu'au trimestre précédent.



Source : BCEAO

La qualité du portefeuille de crédits des SFD s'est détériorée au cours du deuxième trimestre 2024, en raison d'une hausse de l'encours des créances en souffrance (+6,2%) plus importante que celle des crédits totaux (+1,7%). En effet, le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 7,9% au 30 juin 2024 contre 7,6% à fin mars 2024, pour une norme maximale de 3,0%. En glissement annuel, il est noté une augmentation de ce taux de 60 points de base.

A fin juin 2024, 8 institutions de microfinance sont sous administration provisoire, après 9⁵ au trimestre précédent. Ces structures sont réparties comme suit : 1 au Bénin, 1 au Burkina, 1 en Côte d'Ivoire, 1 au Mali, 2 au Niger et 2 au Togo. Un an plus tôt, le nombre de structures sous administration provisoire s'établissait à 13.

Au total, la dynamique positive de l'évolution des indicateurs d'activités des SFD s'est poursuivie au deuxième trimestre de l'année 2024. Toutefois, la gestion du risque de crédit demeure l'un des principaux défis pour consolider les acquis du secteur.

⁵ La baisse du nombre de SFD sous administration provisoire fait suite au retrait de l'agrément d'une institution.
